

Le 13 novembre 2007

Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Secrétaire communale.

Par la présente, je vous prie de mettre le point suivant à l'ordre du jour du Conseil du 20 novembre 2007 :

***Attribution de chèques repas au personnel- Approbation.
Demande de Francis Cloux (epam-ecolo)***

Vous trouverez, en annexe, un projet de délibération ainsi qu'une note explicative.
Une version papier vous sera fournie dès demain.

Je me tiens à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous,

Francis CLOUX,
Conseiller communal
Rue de Hannêche 34
4219 WASSEIGES

Estimation budgétaire.

Base de 220 jours de travail :

220 jours x 20 pers x 3.91€ (cote part employeur) = 17.204 euros

Frais administratif :

17.204 € x 6.5%(taux à négociier)+ 21% TVA = 4372 €

Frais de livraison = 290 €

4662 €

Total : 21866 €

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 20 Novembre 2007

Présents : MM HAQUIN J., Bourgmestre-Président,
PARIS D., MONNAIE-PELGRIMS A., COURTOIS T.,
Echevins
CLOUX F., RUZETTE COPPIETERS'T WALLANT M.,
LEONARD M.F., VAES A., LEVA-DAINVILLE C., PIRARD
M., LEFEVRE O., Conseillers
de MARNEFFE A., Secrétaire

PROJET

Objet : octroi de chèques repas au personnel communal.

Le Conseil communal.

- Vu le surplus de travail engendré par l'augmentation de population.
- Vu le souci d'équité du personnel communal en matière salariale.
- Vu l'augmentation constante du coût de la vie.
- .Vu la décision de nombreuses communes d'octroyer ce système.
- .Sur proposition du conseiller Francis CLOUX du groupe Alliance

DECIDE par voix pour, voix contre et abstention(s)

- De -de ne pas- octroyer des chèques repas aux membres du personnel communal (ouvrier et employé) à partir du 01 Janvier 2008.
- Que le choix de la société émettrice se fera par le Collège
- Que la valeur des chèques soit de 5 euros (intervention patronale de 3,91 € par titre-repas; et intervention personnelle du travailleur à concurrence de 1,09 €).

La Secrétaire

Par le Conseil,

Le Président

Agnès de MARNEFFE

Pour extrait conforme,

Joseph HAQUIN

La Secrétaire communale

Le Bourgmestre